



PROCES VERBAL

COMMISSION DU BENEVOLAT ET DISTINCTIONS

Réunion du : Mardi 4 Avril 2023 à 18h30 au Club House de Sillery

Présents : MME. Virginie FRANCOIS
MM. Jean-Pierre GERTSCH, Philippe LABBE, Jean-Marc OUDIN, Jérôme PERRIN, Pascal ROTON, Nicolas RUEFF.

Invité : MM. René MOLLE

1 - Approbation du procès-verbal

Il n'y a pas d'approbation, car nous assistons à la première réunion de la Commission. La Commission remercie le Club de Sillery pour son accueil au sein de son Club House.

2 – Opération 250 Bénévoles au match Stade de Reims / RC Strasbourg du 23/04

LE STADE DE REIMS-LA LIGUE DU GRAND-EST-LE DISTRICT MARNE organisent une manifestation exceptionnelle, pour récompenser les bénévoles, à l'occasion du match STADE DE REIMS – RC STRASBOURG du 23 Avril 2023 à 13h00.

Le STADE DE REIMS offre les places du match à 250 bénévoles (100 pour la Marne-50 pour les Ardennes-100 pour les alsaciens en retour du match RC Strasbourg – Stade de Reims de la saison passée)

Avant le match, une cérémonie sera organisée dans un espace privatisé, sous la tribune Méano avec de nombreuses personnalités.

Lors de cette cérémonie, une dotation aux 10 bénévoles engagés retenus pour cette année 2022 et des médailles, seront remises.

La Commission va solliciter l'aide de la Ligue et du Stade de Reims pour l'accueil et la possibilité d'une dotation à l'ensemble des invités.

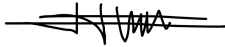
Après le pointage des inscrits Marnais, la Commission constate que les 100 ne sont pas atteints. Un rappel sera effectué, pour relancer les Présidents de Clubs Marnais, pour récompenser leurs Bénévoles. Il est possible d'inviter 2 personnes par Club.

Le rendez-vous sera fixé 1 heure trente avant le début du match, si possible. Il aura lieu à l'angle des tribunes Méano et Jonquet.

3 – Critères de distinction

La commission regrette les critères parfois trop restrictifs pour récompenser les acteurs des familles du football. En effet, il est souvent demandé de désigner des dirigeants bénévoles uniquement, en excluant les éducateurs et les arbitres.

Le secrétaire de la séance
Jean-Marc OUDIN



Le Président
Philippe LABBE

